

RAPPORT DU GOUVERNEMENT AU PARLEMENT

AFFAIRES EXTERIEURES 2019



TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Le Jura sur la scène fédérale et intercantonale.....	4
1.1 Les dossiers prioritaires	4
1.2 Les événements particuliers	7
1.3 Les rencontre bilatérales.....	8
2. Le Jura sur la scène transfrontalière	9
2.1 Les thématiques prioritaires	9
3. Le Jura sur la scène internationale	11
3.1 Les collaborations multilatérales	11
3.2 Les collaborations bilatérales.....	11
3.3 L'aide au développement	12
Conclusion	13
Annexe 1 : activités gouvernementales au sein des instances intercantionales	14
Annexe 2 : activités gouvernementales au sein des instances transfrontalières et internationales	16

INTRODUCTION

L'année 2019 a immanquablement été marquée par les festivités du 40ème anniversaire de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura. Cet événement particulier a permis non seulement de rappeler le dur combat mené pour aboutir à la création du canton mais également la nécessité pour le plus jeune canton de Suisse de pouvoir s'appuyer sur un fort réseau hors de ses frontières afin de faire entendre sa voix et de pleinement jouer son rôle au sein de la Confédération. L'ouverture, la coopération et la collaboration sont des principes qui font partie de l'ADN du canton du Jura, lequel les a d'ailleurs expressément inscrits dans sa Constitution. Si, durant ses quarante premières années d'existence, le canton du Jura a pu en grande partie combler son retard, se développer et se doter d'infrastructures qui lui faisaient défaut, d'autres enjeux particulièrement importants restent toujours et encore d'actualité. Pour bon nombre d'entre eux, seules des actions concertées menées avec des partenaires externes permettront d'obtenir des résultats, d'où l'importance des relations extérieures.

Durant cette période de commémoration, le Gouvernement a également saisi l'opportunité de prendre des résolutions d'envergure pour l'avenir du canton et a ainsi lancé le processus « Repenser l'Etat ». Le lancement de ces travaux a mis en exergue le besoin de réorganiser les effectifs au sein de l'équipe des affaires extérieures. Ces réajustements visent à permettre un suivi accru et plus ciblé de certains dossiers revêtant une importance majeure pour le canton. Une partie des ressources jusqu'ici affectées à la coopération transfrontalière a dès lors été affectée au suivi de dossiers fédéraux et intercantonaux. Cette nouvelle répartition a notamment pour but d'avoir une vision plus globale des enjeux. Elle contribue également à créer des synergies entre les trois pans (fédéral, intercantonal et transfrontalier) des relations extérieures et permet de mettre un accent accru sur les problématiques fédérales et intercantionales.

L'année 2019 a évidemment également été celle des élections aux Chambres fédérales. La députation fédérale jurassienne a ainsi connu quelques changements. Le Gouvernement se réjouit de collaborer avec la nouvelle députation au cours de la législature 2019-2023. Le départ de Charles Juillard sous la coupole a nécessité son remplacement pour les conférences, comités ou autres institutions au sein desquels il représentait le canton du Jura.

Comme à l'accoutumée, le présent rapport sur les affaires extérieures se concentre sur les dossiers et thématiques prioritaires pour la défense des intérêts du canton sur la scène fédérale, intercantonale ou encore transfrontalière. Il renseigne également sur les principales collaborations, événements ou rencontres ayant contribué à mettre en valeur le canton du Jura, au-delà des frontières cantonales et à l'étranger.

1. LE JURA SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE ET INTERCANTONALE

La promotion et la défense des intérêts jurassiens sur la scène fédérale constituent un élément crucial des affaires extérieures. Les objets traités et les décisions prises par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales peuvent avoir des effets conséquents pour les cantons. Le Gouvernement jurassien en est conscient et a poursuivi en 2019 son engagement dans ce domaine.

La défense des intérêts jurassiens ne se conçoit pas uniquement à l'échelon cantonal, mais exige aussi de mener des actions concertées au niveau intercantonal. Les conférences gouvernementales et spécialisées jouent ici un rôle primordial. Le présent rapport se concentre principalement sur les activités conduites par les conférences gouvernementales et renvoie aux départements concernant les actions menées par les conférences spécialisées et les autres instances intercantionales.

1.1 Les dossiers prioritaires

Optimisation de la péréquation financière Confédération-cantons

Les débats au Parlement concernant le projet d'optimisation de la péréquation financière Confédération-cantons se sont terminés en 2019. Le 21 juin, les Chambres fédérales ont accepté la modification de la loi fédérale sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFCC) à une large majorité. Les modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020. Ce projet qui vise à faire économiser 300 millions de francs par année aux cantons contributeurs pèse à hauteur de plusieurs millions de francs la situation du canton du Jura. Le Gouvernement a été très actif pour réduire la perte pour le canton, notamment avec l'aide des cantons du Valais et de Fribourg. Plusieurs amendements au projet ont été présentés lors des débats parlementaires, mais ont été refusés malgré pour certains des minorités importantes au vu du faible nombre de cantons qui les défendaient.

En décembre 2019, le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ont décidé de mettre sur pied un organe de pilotage politique composé paritairement et chargé de suivre l'évolution de la compensation des ressources et des charges et, le cas échéant, préparer les adaptations nécessaires. L'objectif est d'assurer la viabilité et l'acceptation du dispositif péréquatif sur le long terme.

Réexamen de la répartition des tâches Confédération-cantons

Face à une centralisation croissante, les cantons plaident depuis plusieurs années pour la poursuite du désenchevêtrement des tâches. En 2019, soit dix ans après la première réforme, la Confédération et la CdC ont lancé un projet commun de réexamen de la répartition des tâches. L'objectif est de procéder à une attribution claire des responsabilités afin d'accroître la marge de manœuvre de chaque échelon étatique et de rendre plus performante la fourniture de prestations. Le projet porte sur les domaines de tâches suivants : réduction individuelle des primes, prestations complémentaires AVS/AI, trafic régional de voyageurs et financement de l'infrastructure ferroviaire. En outre, un monitoring de l'évolution des coûts et des charges de la Confédération et des cantons doit être développé conjointement. Le projet pouvant avoir des répercussions financières importantes sur les cantons, la participation de la Trésorerie générale au groupe de travail « Monitoring et bilan global » est à saluer.

Réforme fiscale et financement de l'AVS

Le référendum ayant abouti, la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) a été mise en votation populaire le 19 mai 2019. Suite à l'approbation de la réforme par le peuple, les privilèges fiscaux dont bénéficient les sociétés actives essentiellement à l'international sont supprimés. Ainsi, les entreprises sont toutes logées à la même enseigne, sans que la Suisse ne perde de son attrait économique. Considérant que la réforme contribue à assurer les recettes fiscales des cantons sur le long terme, le Gouvernement jurassien, mais également plusieurs conférences intercantionales, dont la CdC, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) et la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO), se sont engagés en faveur du projet.

A titre d'exemple, une conférence de presse a été organisée le 11 mars 2019 dans l'entreprise Turck à Delémont avec la participation du ministre jurassien Charles Juillard, du conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis ainsi que du conseiller d'Etat fribourgeois Georg Godel afin de lancer la campagne des cantons romands en soutien de la réforme.

Motion Baumann « Conventions collectives nationales de travail. Renforcer le partenariat social »

Durant l'année 2019, le Gouvernement a suivi de près la motion Baumann intitulée « Conventions collectives nationales de travail. Renforcer le partenariat social ». Celle-ci chargeait le Conseil fédéral de modifier la loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail (LECCT) dans le but que les conventions collectives de travail étendues l'emportent sur le droit cantonal. Cet objet constituait non seulement une atteinte à l'autonomie des cantons et il concernait directement les cantons du Jura et de Neuchâtel dans la mesure où ils connaissent tous deux un salaire minimum. Avec le soutien actif de la CGSO, les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Bâle ont fait valoir les arguments cantonaux contre la motion lors d'une audition par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats. Le travail de sensibilisation mené par les cantons auprès de leur députation respective a porté ses fruits puisque le Conseil des Etats a rejeté la motion lors de la session d'hiver 2019.

Politique agricole et initiatives populaires

L'agriculture suisse fait face à de nombreux défis, en raison entre autres d'une concurrence accrue liée à la libéralisation. Par son projet « Politique agricole 2022+ », le Conseil fédéral souhaite améliorer les conditions générales de l'agriculture aux plans du marché, de l'exploitation et de l'environnement. Le projet mis en consultation fin 2018 a suscité de fortes réactions de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA). Les critiques portent notamment sur l'augmentation de la participation financière des cantons pour le soutien aux projets de stratégie agricole régionale. En outre, plusieurs initiatives populaires et parlementaires en lien avec l'agriculture doivent être suivies avec attention, les initiatives « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » sont citées ici à titre d'exemple. Dans ce contexte, la nomination du ministre Jacques Gerber au sein du Comité de la CDCA permettra une plus grande implication du canton du Jura dans ce domaine.

Financement moniste des prestations de soins

En avril 2019, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a proposé une modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMa) afin de mettre en œuvre l'initiative parlementaire « Financement moniste des prestations de soins ». La Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la CdC s'opposent au projet. Les cantons, dont le canton du Jura, souhaitent que le lien établi entre le financement uniforme et le pilotage des admissions soit supprimé et que des instruments efficaces pour gérer les soins ambulatoires soient mis sur pied. Ils demandent également l'inscription avec force obligatoire des prestations de soins dans le projet, la mise en place d'organisations tarifaires tripartites, la neutralité des coûts pour chaque canton et des dispositions sur la transparence du contrôle des factures.

Etat sanitaire des forêts

Etant confronté à une accélération inédite du dépérissement des forêts jurassiennes suite à l'exceptionnelle sécheresse de 2018, le Gouvernement a déclaré en juillet 2019 l'état de catastrophe forestière. Il s'est également adressé au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) dans le but d'obtenir un soutien technique et financier, demande qui n'a pour l'instant pas porté ses fruits.

Le Gouvernement a pu compter sur le soutien actif des parlementaires fédéraux jurassiens. En juin 2019, Jean-Paul Gschwind a déposé une question orale au Conseil national pour demander quelles

mesures urgentes le Conseil fédéral peut engager pour enrayer le phénomène. Ce dernier ayant répondu que la situation ne peut pas être considérée comme d'importance nationale, il a alors déposé un postulat demandant d'étudier la mise en place d'une stratégie nationale pour enrayer le dépérissement des forêts. Suite à la proposition du Conseil fédéral de rejeter ledit postulat, Claude Hêche a déposé en septembre 2019 une motion au Conseil des Etats invitant le Conseil fédéral à présenter une stratégie globale pour l'adaptation de la forêt face aux changements climatiques. Après que le Conseil fédéral ait proposé d'accepter la motion, le Conseil des Etats l'a accepté en décembre 2019 et le Conseil national en juin 2020. Le canton travaille étroitement avec les élus fédéraux jurassiens dans le but d'intégrer la problématique du bostryche dans la mise en œuvre de la motion.

Cyberadministration / numérisation

L'année 2019 a également été marquée par le renouvellement de la Stratégie suisse de cyberadministration et de la convention-cadre de droit public concernant la collaboration en matière de cyberadministration en Suisse. Les gouvernements cantonaux ont suivi le Conseil fédéral et ont approuvé, le 20 décembre 2019, la stratégie 2020-2023 et la convention-cadre révisée.

Au printemps 2019, la Confédération et la CdC ont lancé un projet d'optimisation du pilotage et de la coordination de la transformation numérique au sein de l'État fédéral. Les premiers résultats montrent que la transition numérique ne pourra se faire sans nouvelle gouvernance. Une réalisation en trois étapes est proposée : 1) transfert des structures actuelles vers une nouvelle plate-forme politique, 2) dotation de la plate-forme de compétences décisionnelles (restreintes), 3) mise en place d'une autorité commune à la Confédération et aux cantons. La mise en œuvre des propositions a débuté en 2020.

Par ailleurs, la Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN) a vu le jour le 11 novembre 2019 à Lausanne. Son but est d'accompagner, de coordonner et de valoriser les actions des cantons romands et du Tessin à l'heure où les administrations publiques, confrontées à un environnement en pleine mutation, doivent s'adapter aux nouvelles technologies et gérer la transition numérique de la société. Pour les deux premières années, la présidence de cette nouvelle entité a été confiée à Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat vaudois.

Accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne

Suite à la publication du projet d'accord institutionnel Suisse-Union européenne (UE) fin 2018, le Conseil fédéral a lancé la consultation début 2019. Les cantons ont été consultés par l'intermédiaire de la CdC qui a adopté une prise de position en mars 2019. Dans ses échanges avec la CdC, le Gouvernement jurassien a soutenu la conclusion d'un accord sur la base de la proposition du Conseil fédéral, mais a demandé de renforcer le rôle des commissions tripartites, de clarifier la question des aides d'Etat et de développer les réflexions concernant la directive relative aux droits des citoyens de l'UE. Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation en juin 2019, le Conseil fédéral a demandé des éclaircissements à l'UE entre autres sur les points soulevés par le canton du Jura. Il a également décidé d'associer les partenaires sociaux et les cantons au processus afin de favoriser la recherche d'une entente avec l'UE et a créé un comité politique et une task force opérationnelle auxquels la CdC et la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) sont associés. Il a en outre été décidé qu'aucune discussion formelle avec l'UE ne sera engagée avant la votation sur l'initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) ».

Il faut relever ici l'initiative des présidents des régions frontalières de France, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie qui ont adressé un courrier au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avec copie à sa successeur, Ursula von der Leyen. Craignant une spirale négative après le différend sur l'équivalence boursière qui pourrait porter préjudice à l'accord institutionnel, ils ont appelé Bruxelles à faire preuve de compréhension à l'égard de la Suisse et ont souligné les enjeux économiques pour les régions signataires.

Douanes

Depuis fin 2018, l'Administration fédérale des douanes (AFD) revoit l'organisation de ses arrondissements douaniers et de ses régions garde-frontières. Dans le cadre de la réorganisation de ces dernières, une nouvelle région « Centre » a été créée. Elle regroupera à l'avenir les cantons de Soleure, de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura. Afin de pérenniser voire de renforcer la présence de l'AFD sur le territoire jurassien, le Gouvernement a proposé d'installer le commandement de cette région à Delémont ou à Moutier. Les négociations se poursuivront en 2020.

En lien avec sa restructuration organisationnelle, l'AFD a également lancé un ambitieux programme de modernisation et de digitalisation intitulé « DaziT », dont les objectifs de simplification, d'harmonisation et de numérisation des processus sont extrêmement proches de ceux du projet jurassien « Repenser l'Etat ». L'AFD et le canton du Jura souhaitent ainsi à l'avenir collaborer en vue de rechercher des synergies entre les deux projets.

Autres

De nombreux autres dossiers fédéraux et intercantonaux ont également fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Gouvernement jurassien et des conférences intercantionales. On peut évoquer notamment les mesures visant à maîtriser les coûts sanitaires, les prestations complémentaires et l'imposition équilibrée pour les couples.

1.2 Les événements particuliers

Session jurassienne

En 2019, l'année du 40^{ème} anniversaire de l'entrée du canton du Jura dans la Confédération, le Gouvernement a souhaité proposer une édition originale de la désormais traditionnelle rencontre avec les Jurassiens qui travaillent dans le périmètre de l'administration fédérale en mettant l'accent sur les échanges et le réseautage dans un cadre informel. Ainsi, la rencontre s'est déroulée le 4 juin 2019 à la cabane forestière de Châtillon. Suite à une courte introduction officielle qui a permis de présenter de façon succincte le processus « Repenser l'Etat », les 70 participants ont échangé autour d'un repas simple et convivial.

40^{ème} anniversaire de l'entrée en souveraineté

Les festivités pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton du Jura se sont déroulées du 21 au 23 juin 2019 à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier. La partie officielle, avec des allocutions notamment du conseiller fédéral Alain Berset, du président du Gouvernement jurassien Jacques Gerber ainsi que du vice-président du Conseil d'Etat tessinois Norman Gobbi, s'est déroulée le 23 juin 2019. Tous les cantons ont répondu présents à l'invitation à l'exception de celui de Berne. Ses représentants ont renoncé à se déplacer dans le chef-lieu franc-montagnard sur recommandation du Gouvernement jurassien. Ce dernier les ayant rendus attentifs au risque de débordements auxquels il fallait s'attendre.

Fête des Vignerons

Les cantons du Jura et de Bâle-Ville se sont présentés ensemble le 28 juillet 2019 à Vevey à l'occasion de la Fête des Vignerons. La journée a débuté par une réception officielle organisée par les deux cantons auxquels s'est également joint le canton de Bâle-Campagne. La réception a réuni des représentants des gouvernements, parlements, communes, administrations ainsi que du monde économique et académique non seulement des trois cantons, mais également d'autres cantons et de la Confédération. Le reste du programme, placé sous la devise « Jura & Bâle-Ville – Carnaval et plus encore ! », comportait une grande parade, de nombreuses représentations scéniques, des expositions ainsi qu'une offre de vins et de produits du terroir. Malgré le temps pluvieux qui a conduit à l'annulation du spectacle et qui a nécessité de nombreuses adaptations du programme, le public a assisté en nombre à cette journée.

Inauguration de l'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park Basel Area

Le Switzerland Innovation Park Basel Area a inauguré le 25 octobre 2019 son antenne dans le canton du Jura en présence des partenaires jurassiens et bâlois. Désormais, les cantons partenaires de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville et du Jura hébergent chacun une antenne du parc. L'antenne jurassienne est ciblée sur les technologies médicales, les technologies de santé, la santé numérique et la transformation industrielle. Le Switzerland Innovation Park Basel Area revêt une importance majeure pour le canton du Jura: il s'agit de faire rayonner la qualité et les savoir-faire de l'industrie et de soutenir les efforts d'innovation et de diversification des entreprises jurassiennes. Le Gouvernement jurassien s'est fortement engagé depuis le début pour la création du Switzerland Innovation Park Basel Area.

Rencontre des délégués cantonaux aux affaires extérieures

Les délégués cantonaux aux affaires extérieures ainsi que des représentants du secrétariat de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et de l'administration fédérale se réunissent deux fois par an pour une séance d'échanges. L'année 2019 marquant le 40ème anniversaire du canton du Jura, la rencontre d'automne a été organisée sur sol jurassien. Le programme a débuté le 6 novembre en soirée au Musée suisse des fruits et de la distillation où Jacques Gerber, président du Gouvernement, a adressé un mot de bienvenue aux 35 participants. La séance de travail s'est, elle, déroulée le 7 novembre au Lycée cantonal. Une table ronde, à laquelle Charles Juillard a participé en sa qualité de ministre et de président de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF), a porté sur la question du droit d'expression des cantons et conférences cantonales avant les votations fédérales. La Direction du développement et de la coopération (DDC) a également présenté le projet de stratégie de coopération internationale 2021-2024 du Conseil fédéral.

1.3 Les rencontres bilatérales

Canton de Fribourg

Le Gouvernement jurassien a accueilli les 18 et 19 juin 2019 le Conseil d'Etat fribourgeois pour une rencontre au Musée suisse des fruits et de la distillation à Porrentruy. Les échanges ont porté sur les enjeux relatifs à la digitalisation croissante de l'Etat. Jura et Fribourg collaborent depuis plusieurs années sur cette question. Les plateformes intercantionales iGovPortal pour la cyberadministration (www.igovportal.ch) et CARA (www.cara.ch) pour la cybersanté sont à ce titre exemplaires. Les deux exécutifs ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur collaboration dans le domaine du numérique en développant des projets concrets. Ils souhaitent également renforcer les échanges entre les deux cantons afin d'adresser au mieux les enjeux actuels et futurs en lien avec la digitalisation.

Canton de Neuchâtel

La rencontre annuelle du Gouvernement jurassien et du Conseil d'Etat neuchâtelois s'est déroulée le 3 octobre 2019 à la Chaux-de-Fonds. La séance a permis de poursuivre les discussions commencées l'année précédente sur la notion d'Arc jurassien et les potentiels de coopération dans cet espace, respectivement entre les deux cantons du Jura et de Neuchâtel. Les collaborations dans les domaines touristique et industriel, le Parc naturel régional du Doubs ainsi que la réorganisation de l'unité territoriale IX ont également été abordés. Partageant une forte identité industrielle commune, les deux exécutifs ont confirmé leur volonté de renforcer leur partenariat.

2. LE JURA SUR LA SCENE TRANSFRONTALIERE

En raison de sa position géographique, le canton du Jura est engagé dans différents espaces de coopération transfrontalière avec la France et l'Allemagne voisines. Il faut citer ici :

- les organismes institutionnels : arcjurassien.ch, Conférence TransJurassienne (CTJ), Conférence du Rhin supérieur (CRS) et Commission intergouvernementale du Rhin supérieur ;
- les accords de coopération bilatéraux : accords Jura-Territoire de Belfort, Jura-Pays de Montbéliard Agglomération et Jura-Haut-Rhin ;
- le fonds de coopération culturelle Jura-Territoire de Belfort ;
- les programmes européens de coopération : programmes INTERREG France-Suisse et Rhin supérieur.

En 2019, un travail intense de concertation intercantonale et transfrontalière a été mené en vue de définir les fondements du futur programme INTERREG VI France-Suisse 2021-2027. Une décision importante a été prise visant à orienter le programme sur une trajectoire de transition écologique, en favorisant notamment les activités économiques décarbonées, la préservation des ressources naturelles et les énergies renouvelables. Le futur programme sera construit dans le respect de cette orientation prioritaire. La préparation du programme INTERREG IV Rhin supérieur a également débuté. Pour l'heure, aucune orientation claire n'a été prise. Les travaux se poursuivent en 2020.

2.1 Les thématiques prioritaires

Economie

Sous l'égide d'arcjurassien.ch et du Réseau des villes de l'Arc jurassien, une étude a été réalisée par la Haute école Arc (HE Arc) sur le thème de l'économie dite « présenteielle », à savoir l'ensemble des services réclamant en un lieu la présence des bénéficiaires et des clients. Le constat est désarmant : l'Arc jurassien crée de la richesse et des emplois, mais n'en profite pas pleinement. L'étude démontre les effets de l'affaiblissement de l'économie présenteielle. Du commerce de détail aux assurances, l'érosion se chiffre en centaines de millions de francs et contribue à l'érosion démographique de la région. Le constat étant dressé, arcjurassien.ch va à présent étudier les pistes de remédiations proposées par l'étude.

La 2ème édition du forum économique franco-suisse, organisée par le Département du Territoire de Belfort, le Grand Belfort et le canton du Jura, s'est tenue le 28 mars 2019 à la salle des fêtes de Belfort. Au programme figuraient notamment une visite de l'usine Alstom ainsi que trois ateliers conduits par les ingénieurs et professeurs de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Représentant le Gouvernement jurassien, le ministre Charles Juillard a souligné l'importance des partenariats de proximité pour résoudre les problèmes communs.

La HE Arc, le laboratoire Femto-St, rattaché à l'Ecole nationale de mécanique et de microtechnique de Besançon, et une entreprise industrielle jurassienne se sont associés dans le cadre du programme INTERREG France-Suisse afin de développer une nouvelle génération de revêtements destinés à améliorer les performances des micro-outils pour l'usinage du titane et ses alliages. Un tel projet s'inscrit dans le droit fil des objectifs du forum économique franco-suisse.

Transports

Une année après sa réouverture, la fréquentation de la ligne Belfort Bienne ne répond pas aux attentes des autorités suisses et françaises. Les raisons sont nombreuses, dont la « co-gouvernance » jugée insatisfaisante. En effet, la juxtaposition de deux systèmes ferroviaires nationaux rend difficile l'exploitation et la promotion de cette desserte ferroviaire. Conscients de ces difficultés, le canton du Jura et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont décidé de la mise en place le 17 décembre 2019 d'une nouvelle gouvernance, détaillant le rôle des différents acteurs concernés (canton, région, départements, CFF, SNCF, offices fédéraux, ministères nationaux, syndicats mixtes, communautés de communes, usagers) et établissant le cahier des charges de la structure de coordination ainsi que des groupes de

travail qui lui sont liés. Les acteurs concernés doivent à présent mieux se coordonner pour exploiter et promouvoir la ligne de façon à répondre aux attentes des usagers.

Environnement

En 2019, la CTJ a axé ses travaux sur les enjeux environnementaux et, plus particulièrement, sur les problématiques liées à l'eau. Plus d'une centaine de spécialistes se sont réunis à Fleurier et à Porrentruy pour dresser un (inquiétant) état des lieux des ressources en eau dans l'Arc jurassien franco-suisse, en lien notamment avec les changements climatiques. Une réflexion a été menée sur les réponses conjointes qui peuvent être apportées à ces problématiques, au nombre desquelles peuvent être cités la restauration des milieux naturels et des cours d'eau, la conciliation des usages entre urbanisme, tourisme, agriculture et industrie ainsi que la mise en place d'une gouvernance transfrontalière des cours d'eau.

Culture

En mars 2019, la Suisse et la France ont déposé un dossier commun de candidature auprès de l'UNESCO pour l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les cantons de Vaud, de Berne, de Neuchâtel et du Jura soutiennent ce projet à portée symbolique pour l'Arc jurassien franco-suisse. Décision a aussi été prise qu'arcjurassien.ch joue un rôle central pour le suivi transfrontalier, mais également intersectoriel des mesures de sauvegarde qui seront mises en œuvre afin de protéger et promouvoir ces savoir-faire franco-suisse. Un projet sera déposé à cet effet en 2020 dans le cadre du programme INTERREG France-Suisse.

Santé

L'Accord-cadre pour la coopération sanitaire entre la France et la Suisse est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, suite à son adoption par les parlements suisses et français. Ce texte vise à organiser la coopération entre structures et ressources sanitaires dans la zone frontalière, dans un souci de complémentarité en fonction des besoins constatés en matière d'offre de soins. Dans le même temps, le canton du Jura a décidé sa participation au projet TRISAN « Santé sans frontière dans le Rhin supérieur » du programme INTERREG Rhin supérieur, qui vise à développer les potentiels de coopération entre structures sanitaires de Suisse, de France et d'Allemagne, à accompagner les projets en cours, à réduire les obstacles liés aux frontières en développant la connaissance mutuelle des systèmes de santé.

3. LE JURA SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Dans le cadre de la coopération interrégionale, le canton du Jura s'engage à l'échelon multilatéral au sein de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE). Au plan bilatéral, la coopération interrégionale concerne les partenariats avec des régions n'ayant pas de frontières communes avec le canton du Jura. En 2018, il s'est agi principalement des relations avec la province et la ville de Québec. Par ailleurs, le Gouvernement jurassien entretient des contacts ponctuels avec les représentations étrangères en Suisse afin de maintenir des liens d'amitié à l'échelon international.

3.1 Les collaborations multilatérales

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Le ministre David Eray représente la Suisse du Nord-Ouest au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE) depuis 2016. En 2019, le CLPRE a organisé deux sessions qui étaient consacrées aux thèmes « Des maires pour la sauvegarde de la démocratie » et « Gouvernance des villes et des régions basée sur le droit des personnes ». Le ministre David Eray a participé à l'observation des élections locales en Turquie du 28 mars au 1^{er} avril 2019 et en Moldavie du 17 au 21 octobre 2019. Du 17 au 19 juin 2019, il a également fait partie d'une mission de monitoring au Portugal dans le but de vérifier le respect des différentes chartes du Conseil de l'Europe. Ces missions permettent d'appréhender les différents contextes, mais également tensions politiques qui règnent dans les différentes régions européennes.

Assemblée des régions d'Europe

La participation du canton du Jura à l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) est liée au programme de stages « Eurodyssée ». Ce programme, né à l'initiative du Jura et de la Franche-Comté, propose des stages de trois à sept mois à l'étranger à des jeunes au bénéfice d'une formation professionnelle ou universitaire. La participation à « Eurodyssée » donne, de plus, accès à un réseau de régions actives dans la mobilité, avec lesquelles des échanges se sont développés à l'enseigne d'autres programmes européens, notamment « Erasmus+ ». En 2019, ce sont 42 jeunes jurassiens qui ont profité des programmes de mobilité.

Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange

Le Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange (Forum AELE) s'est réuni les 27 et 28 juin 2019 à Hurdal en Norvège. Le ministre David Eray y a représenté les cantons comme observateur au nom de la CdC. La réunion a porté principalement sur la définition de principes éthiques en lien avec l'intelligence artificielle et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sur le développement durable au plan local et régional. Le Forum a réitéré sa volonté de renforcer la coopération avec le Comité européen des régions (CdR), en dépit d'un dialogue relativement difficile. Sur demande des partenaires islandais et norvégiens, David Eray a également donné quelques informations sur les clarifications demandées par le Conseil fédéral au sujet du projet d'accord institutionnel UE-Suisse.

3.2 Les collaborations bilatérales

Rencontres avec les représentations étrangères en Suisse

Il est d'usage que le Gouvernement jurassien accueille chaque année quelques représentations étrangères en Suisse. Ainsi, il a reçu S.E. Susan Bincoletto, ambassadrice du Canada, en mars 2019 et S.E. István Nagy, ambassadeur de Hongrie, en octobre 2019. Ces rencontres de courtoisie permettent de renforcer les liens d'amitié que le canton du Jura entretient avec l'étranger, de présenter le canton vers l'extérieur, de faciliter les échanges d'expériences et d'évaluer les potentiels de coopération.

3.3 L'aide au développement

A compter du 1^{er} janvier 2018, la définition et la mise en œuvre de la politique jurassienne de développement a été confiée à la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) à qui il appartient désormais de gérer les fonds cantonaux dévolus à cette cause. Un contrat de prestations pluriannuel devant être établi en 2020, un bilan des premières années de collaboration avec la FICD sera dressé dans ce cadre.

CONCLUSION

Il y a quarante ans, la République et Canton du Jura est entré dans la Confédération helvétique par la grande porte. Le 24 septembre 1978, en effet, 82 % des citoyens suisses et la totalité des cantons ont dit « oui ». Oui à la souveraineté du Jura, oui à son indépendance, oui au respect de son rang d'Etat dans la grande famille fédérale et démocratique qu'est la Suisse. Quel bel exemple de la vivacité et de la force de la démocratie suisse ! Le 23 juin 2019, quasiment tous les cantons étaient présents à Saignelégier pour fêter l'anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton du Jura. Cette présence montre que le Jura est depuis lors un canton à part entière et qu'il joue pleinement son rôle au sein de la Confédération.

Mais qu'est-ce que signifie « être un canton » ? Etre un canton, c'est exister sur un territoire donné et pouvoir être maître de son avenir. En quarante ans, le Jura s'est donné les moyens d'exister. D'abord, en se battant pour construire une autoroute capable de le rapprocher du reste de la Suisse. Ensuite, en se reliant aux axes ferroviaires européens. Notre canton s'est également donné les moyens de faire partie du réseau des hautes écoles, de développer ses outils de promotion économique et d'entamer une diversification indispensable de son savoir-faire horloger au service des micro-technologies.

Ces avancées importantes n'auraient pas été possibles si le Jura n'avait pas été un canton, avec tout le poids que ce statut lui donne. Mais ces développements n'auraient non plus pas été possibles si le canton avait agi seul. En effet, ces importants projets ont nécessité un engagement extrêmement fort de la part des gouvernements jurassiens successifs, mais également de l'administration cantonale. C'est grâce au dialogue, à la collaboration et à la recherche de solutions au plan fédéral, intercantonal et transfrontalier, que ces projets ont pu voir le jour.

Aujourd'hui, le Gouvernement poursuit ses efforts pour développer le canton et faire face aux défis de ces prochaines années. Se donner les moyens de réaliser de projets d'envergure constitue un enjeu majeur. Les charges pèsent toujours plus lourdement sur les cantons et la taille du nôtre nous fragilise certainement plus que d'autres. Dans ce contexte, le Gouvernement souhaite privilégier les collaborations avec d'autres cantons. Que ce soit dans le domaine de la santé, de la formation, de l'économie ou encore de la culture, notre avenir se conjugue à plusieurs. Pour faire alliance, nous pouvons et devons saisir toutes les opportunités que notre situation géographique nous propose : Bâle et l'Ouest de la Suisse, la Suisse romande et la France voisine. En affirmant sa volonté de collaborer, de renforcer et densifier les liens indispensables pour progresser tous ensemble, le Gouvernement fait vivre les valeurs fondamentales inscrites dans la Constitution jurassienne.

Delémont, le 30 juin 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Martial Courtel
Président

Gladys Winkler Docourt
Chancelière d'Etat

ANNEXE 1 : ACTIVITES GOUVERNEMENTALES AU SEIN DES INSTANCES INTERCANTONALES

Conférences intergouvernementales	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Charles Juillard	Jacques Gerber
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Charles Juillard	Jacques Gerber
Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO)	Jacques Gerber	Jacques Gerber

Conférences spécialisées suisses	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Charles Juillard (Président)	Rosalie Beuret Siess
Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Nathalie Barthoulot Charles Juillard	Nathalie Barthoulot
Commission de direction de la prévention suisse de criminalité	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot
Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	Nathalie Barthoulot Charles Juillard	Nathalie Barthoulot Rosalie Beuret Siess
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA)	Jacques Gerber	Jacques Gerber (membre du Comité)
Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence spécialisée concernant la loi des loteries et le marché des loteries (CDCM)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot (Présidente)
Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	David Eray	David Eray
Conférence des chefs des départements cantonaux pour la forêt, la faune et le paysage (CDFo)	David Eray (membre du Comité)	David Eray (membre du Comité)
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	David Eray	David Eray
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	David Eray	David Eray
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Martial Courtet	Martial Courtet
Conférence des cantons signataires de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures	Martial Courtet	Martial Courtet
Conférence des hautes écoles	Martial Courtet	Martial Courtet

Autres participations au plan national	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Fondation.ch	Charles Juillard	Jacques Gerber
Comité d'organisation Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	Charles Juillard (Président)	Nathalie Barthoulot
Salines Suisses SA	Charles Juillard (Vice-président)	Rosalie Beuret Siess
Selfin Invest AG	Charles Juillard (Vice-président)	Rosalie Beuret Siess
Système d'information sur les marchés publics en Suisse (SIMAP)	David Eray	David Eray
Programme d'harmonisation de l'information policière suisse	Nathalie Barthoulot (membre du Comité)	Nathalie Barthoulot (membre du Comité)
Prévention suisse de la criminalité (PSC)	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot

Conférences spécialisées régionales	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Charles Juillard	Rosalie Beuret Siess
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)	Charles Juillard	Rosalie Beuret Siess
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Nathalie Barthoulot Charles Juillard	Nathalie Barthoulot
Conférence latine des directeurs en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot
Conférence latine des directeurs des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot Rosalie Beuret Siess
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Nathalie Barthoulot Jacques Gerber	Nathalie Barthoulot Jacques Gerber
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence romande des loteries et des jeux	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	David Eray	David Eray
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	David Eray	David Eray
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Martial Courtet	Martial Courtet
Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics de la Suisse du nord-ouest (KÖV-NWCH)	David Eray	David Eray
Regionales Schulabkommen (RSA)	Martial Courtet	Martial Courtet

Autres participations au plan régional	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Comité directeur du Switzerland Innovation Park Basel Area	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Comité stratégique HE-Arc	Martial Courtet (Président)	Martial Courtet (Président)
Comité stratégique HEP BEJUNE	Martial Courtet	Martial Courtet
Fondation des archives de l'ancien Evêché de Bâle	Martial Courtet	Martial Courtet
Conférence diocésaine	Martial Courtet	Martial Courtet
Fondation I et II Roland Lécho Légoobé	Nathalie Barthoulot	Nathalie Barthoulot
Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO)	Charles Juillard	Nathalie Barthoulot
Centre interrégional de formation de police (CIFPoI)	Nathalie Barthoulot (Présidente)	Nathalie Barthoulot (Présidente)

ANNEXE 2 : ACTIVITES GOUVERNEMENTALES AU SEIN DES INSTANCES TRANSFRONTALIERES ET INTERNATIONALES

Conférences transfrontalières	Représentants du Gouvernement	
	2019	2020
Arcjurassien.ch	David Eray	David Eray
Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS)	Jacques Gerber	Jacques Gerber
Commission intergouvernementale du Rhin supérieur	Jacques Gerber	Jacques Gerber
INTERREG France-Suisse	David Eray	David Eray
INTERREG Rhin supérieur *	--	--

*Selon une décision de la CGNO, les membres des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest se sont retirés du comité de suivi INTERREG Rhin supérieur. Les cantons sont représentés par les administratifs.

Autre participation aux plans transfrontalier et international	Représentant du Gouvernement	
	2019	2020
Association Interligne TGV Belfort-Bienne	David Eray (Co-président)	David Eray (Co-président)
Conseil d'administration de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée	David Eray	David Eray
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)	David Eray	David Eray
Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange (Forum AELE)	David Eray (observateur)	David Eray (observateur)